

**Quel avantage une collectivité tire-t-elle de sa coopération internationale hors OCDE ?
Une question qui intéresse plus de 40 députés UMP et NC.**

Un groupe de députés dépose, depuis le 2 novembre 2010, à la suite d'une initiative de contribuables en colère, une question particulière au ministre de l'intérieur ou au secrétaire d'Etat à l'intérieur et aux collectivités territoriales. Le contenu de la question reprend les points présentés par Gabriel Lévy de l'Association des contribuables de l'Intercommunalité d'Aubagne¹, le 25 octobre 2010 sur le blog de l'association (<http://contribuables.aubagne.over-blog.com/>).

1) QUESTIONS

Cette question prend différentes formes et s'appuie sur l'un des modèles suivants :

Modèle n°1

M le Député « attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales (ou de M. le secrétaire d'État à l'intérieur et aux collectivités territoriales) sur le fait qu'un grand nombre de collectivités territoriales ont noué, depuis la loi du 25 janvier 2007, des partenariats de coopération décentralisée, hors pays de l'OCDE, principalement avec des pays subsahariens. Il en résulte que les sommes mises à la charge des contribuables de ces collectivités deviennent de plus en plus importantes. Aussi, il [chaque député] lui demande de bien vouloir préciser le total des sommes qui ont été affectés à cet effet par ces collectivités territoriales pendant l'année 2009. Il souhaiterait également savoir si ces actions se sont limitées à des financements sous forme de subventions, ou si la collectivité a participé directement comme maître d'ouvrage ou à un autre titre, à la réalisation du projet »

- variante complémentaire pour certains : « et, si, en retour, elle a retiré un avantage de quelle nature que ce soit de cette coopération qui pourrait justifier un intérêt public local. »

Modèle n°2 :

M le Député « appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les partenariats de coopération décentralisée. Il apparait qu'un grand nombre de collectivités territoriales ont noué de tels partenariats avec des pays hors OCDE. Cela contribue, outre les diverses augmentations de dépenses de fonctionnement (comme les budgets communication), à l'augmentation sensibles ces dernières années des impôts locaux. Aussi, il lui serait gré de bien vouloir lui indiquer le total des sommes affectés à cet effet par les collectivités territoriales pour l'année 2009 et si des dispositifs sont en place afin d'évaluer l'utilité de ces aides de manière à ne pas aboutir à des effets d'aubaines ».

¹ Cette association est à l'origine du recours qui a conduit le tribunal administratif de Marseille à annuler, le 27 avril 2010, la délibération de la commune de La Penne sur Huveaune (13821), relative à « l'octroi de la somme de 1.500 € au fonds de solidarité et d'urgence pour les collectivités locales et la population de la bande de Gaza » piloté par Cités Unies de France et l'association « Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine ».

Modèle n°3 :

M le Député « demande à M le secrétaire d'Etat à l'intérieur et aux collectivités territoriales de lui donner des indications sur le bilan qu'il tire de la loi du 25 janvier 2007 autorisant les collectivités locales à mener des partenariats de coopération décentralisée hors de pays de l'OCDE. Il souhaite savoir notamment si des évaluations financières ont été menées sur le coût de ces partenariats ainsi que sur leur efficacité au regard des objectifs affichés dans les conventions de partenariat. »

Modèle n°4 :

M le Député « attire l'attention de M Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les partenariats de coopération décentralisée des collectivités territoriales. Depuis la loi du 26 janvier 2007, nombreux ont été les partenariats noués entre des collectivités territoriales françaises et des pays hors OCDE. Les contribuables, qui versent des impôts à ces collectivités, financent ces partenariats. Aussi il lui demande de bien vouloir lui préciser le total des sommes qui ont été affectées à cet effet par ces collectivités au cours de l'année 2009 ».

Modèle n°5

M le député « attire l'attention de M le secrétaire d'état à l'intérieur et aux collectivités territoriales sur les partenariats de coopération décentralisée, hors pays de l'OCDE. En effet, depuis la loi du 25 janvier 2007, un grand nombre de collectivités a noué des partenariats de coopération décentralisée, hors pays de l'OCDE, principalement avec des pays subsahariens. De ce fait, les sommes mises à la charge des contribuables de ces collectivités deviennent de plus en plus importantes et un manque de transparence quant à leur utilisation est patent. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser le total des sommes qui ont été affectés à cet effet par ces collectivités territoriales pendant l'année 2009 et il aimerait savoir quelle était la finalité de ces investissements (subventions, réalisation d'un projet, ...) et si la collectivité a retiré un avantage de quelle nature que ce soit de cette coopération qui justifierait un intérêt public local. »

Modèle n°6

M le Député « appelle l'attention de M le secrétaire d'état à l'intérieur et aux collectivités territoriales sur la multiplication des partenariats de coopération décentralisée conclus par un nombre croissant de collectivités territoriales. L'imposition galopante appliquée aux contribuables par certaines collectivités territoriales s'explique souvent par des dépenses incongrues. C'est le cas lorsque ces collectivités concluent des partenariats de coopération principalement avec des pays subsahariens. Ces collectivités tendent ainsi à s'arroger des compétences régaliennes et font aussi peser sur le contribuable des charges extérieures à leur champ d'actions traditionnel. Aussi, il lui demande s'il lui est possible d'apporter des précisions sur la nature et le montant des sommes engagées par ces collectivités dans ces partenariats. »

2) LISTE DES DEPUTES

44 députés ont déposé une question écrite au cours du mois de novembre (et un député a déposé 2 questions quasi identiques).

N° de question	Modèle question	Député	Parti	Mandats locaux en cours	publiée au JO le
92158	1	Thierry Mariani	UMP – Vaucluse	Membre du conseil régional (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)	02/11/2010
92159	1	Daniel Spagnou	UMP - Alpes de Hautes Provence	Maire de Sisteron, Alpes-de-Haute-Provence (6964 habitants) et Président de la communauté de communes du Sisteronais	02/11/2010
92160	1	Jacques Remiller	UMP - Isère	Maire de Vienne, Isère (29972 habitants)	02/11/2010
92161	1	Jean Paul Garraud	UMP - Gironde	Membre du conseil régional (Aquitaine)	02/11/2010
92162	1	Philippe Vigier	NC - Eure et Loir	Maire de Cloyes-sur-le-Loir, Eure-et-Loir (2645 habitants) Membre du conseil régional (Centre)	02/11/2010
92163	1	Georges Ginesta	UMP - Var	Maire de Saint-Raphaël, Var (30664 habitants) Président de la communauté d'agglomération de Fréjus-Saint-Raphaël	02/11/2010
92164	2	Bernard Depierre	UMP Côtes d'Or		02/11/2010
92165	1	Jérôme Chartier	UMP Val d'Oise	Maire de Domont, Val-d'Oise (14882 habitants)	02/11/2010
92167	3	Lionel Tardy	UMP Haute Savoie		02/11/2010
92168	1	Didier Julia	UMP Seine et Marne		02/11/2010
92169	1	Ivan Lachaud	NC Gard	Adjoint au Maire de Nîmes, Gard (133424 habitants) Vice-président de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole	02/11/2010
92170	1	Philippe Vitel	UMP Var	Vice-président du conseil général (Var)	02/11/2010
92172	4	Nicolas Duicq	UMP Aube	Maire de Brienne le Château, Aube (3336 habitants) Membre du conseil général (Aube)	02/11/2010
92173	1	Claude Goasguen	UMP Paris	Maire d'arrondissement de Paris (16ème Arrondissement), Paris (160007 habitants) Conseiller de Paris, Paris (2121291 habitants) Conseiller de Paris	02/11/2010
92174	1	Marie Jo Zimmermann	UMP Moselle	Membre du Conseil municipal de Metz, Moselle (123776 habitants)	02/11/2010

92783	1	Nicolas Dupont d'Aignan	Non inscrits – Essonne	Maire d'Yerres, Essonne (27457 habitants)	09/11/2010
92784	1	Nicolas Perruchot	NC Loir et Cher	Membre du Conseil municipal de Blois, Loir-et-Cher (49184 habitants) Membre du conseil régional (Centre)	09/11/2010
92785	1	Francoise de Salvador	UMP Essonne		09/11/2010
92786	1	Claude Bodin	UMP Essonne	Membre du conseil régional (Ile-de-France)	09/11/2010
92787	1	Lionel Lucas	UMP Alpes Maritime	Membre du conseil général (Alpes-Maritimes)	09/11/2010
92788	5	Yves Vandewalle	UMP Yvelines	Membre du Conseil municipal de Lévis-Saint-Nom, Yvelines (1696 habitants) Vice-président du conseil général (Yvelines)	09/11/2010
92789	1	Michel Terrot	UMP Rhône	Membre du Conseil municipal d'Oullins, Rhône (25183 habitants)	09/11/2010
92790	1	Franck Marlin	UMP Essonne	Maire d'Étampes, Essonne (21839 habitants)	09/11/2010
92791	1	Georges Colombier	UMP Isère	Membre du conseil général (Isère)	09/11/2010
93223	1	Dominique Dord	UMP Savoie	Maire d'Aix-les-Bains, Savoie (25717 habitants)	16/11/2010
93224	1	Jacques Le Nay	UMP Morbihan	Maire de Plouay, Morbihan (4759 habitants)	16/11/2010
93225	6	Jean Claude Mignon	UMP Seine et Marne	Maire de Dammarie-les-Lys, Seine-et-Marne (20659 habitants)	16/11/2010
93226	1	Christophe Guilloteau	UMP Rhône	Membre du conseil général (Rhône)	16/11/2010
93227	1	Jean Pierre Giran	UMP Var	Membre du Conseil municipal de Hyères, Var (51417 habitants)	16/11/2010
93228	1	Jean Pierre Decool	UMP Nord	Maire de Brouckerque, Nord (1165 habitants) Membre du conseil général (Nord)	16/11/2010
93229	1	Jean Pierre Decool (2 ^{nde} question)	UMP Nord	Maire de Brouckerque, Nord (1165 habitants) Membre du conseil général (Nord)	16/11/2010
93230	1	Patrice Verchère	UMP Rhône	Maire de Cours-la-Ville, Rhône (4241 habitants)	16/11/2010
93734	1	Louis Cosyns	UMP Cher	Maire de Dun-sur-Auron, Cher (4010 habitants) Membre de la communauté de communes du Dunois	23/11/2010
93735	1	Etienne Mourut	UMP Gard	Maire du Grau-du-Roi, Gard (8000 habitants)	23/11/2010
93736	1	Louis Guédon	UMP Vendée	Maire des Sables-d'Olonne, Vendée (15532 habitants)	23/11/2010
93737	1	Jean Marie Morisset	UMP Deux Sèvres	Membre du conseil général (Deux-Sèvres)	23/11/2010
93738	1	Bernard Carayon	UMP Tarn	Maire de Lavaur, Tarn (8537 habitants)	23/11/2010
93739	1	Josette Pons	UMP Var	Vice-présidente du conseil général (Var) Membre du conseil régional (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)	23/11/2010
94338	1	Marcel Bonnot	UMP Doubs	Membre du conseil régional (Franche-Comté)	30/11/2010
94339	1	Dominique Le Mèner	UMP Sarthe	Vice-président du conseil général (Sarthe)	30/11/2010

94340	1	Bérangère Poletti	UMP Ardennes	Membre du conseil régional (Champagne-Ardenne)	30/11/2010
94341	1	Maryse Joissains-Masini	UMP Bouches du Rhône	Maire d'Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône (134222 habitants)	30/11/2010
94342	1	René-Paul Victoria	UMP Réunion	Membre du Conseil municipal de Saint-Denis, Réunion (132338 habitants)	30/11/2010
94343	1	Élie Aboud	UMP Hérault	Adjoint au Maire de Béziers, Hérault (69294 habitants)	30/11/2010
94344	1	Lucien Degauchy	UMP Oise	Maire de Courtieux, Oise (172 habitants) Membre du conseil général (Oise) Président de la communauté de communes du canton d'Attichy	30/11/2010

3) MEME DYNAMIQUE AU SENAT

Question écrite n° 15862 de M. Jean Louis Masson (Moselle - NI) - publiée dans le JO Sénat du 04/11/2010 - page 2870

M. Jean Louis Masson attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le fait qu'un grand nombre de collectivités territoriales ont noué, depuis la loi n° 2007-147 du 2 février 2007 relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et de leurs groupements, des partenariats de coopération décentralisée, hors pays de l'OCDE, principalement avec des pays subsahariens. Il en résulte que les sommes mises à la charge des contribuables de ces collectivités deviennent de plus en plus importantes. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser le total des sommes qui ont été affectées à cet effet par ces collectivités territoriales pendant l'année 2009. Il souhaiterait également savoir si de telles pratiques sont légales lorsqu'en retour la collectivité n'a retiré aucun avantage de quelle nature que ce soit de cette coopération et si rien ne peut justifier un intérêt public local.